une plante qui guérit
LA TOUX

...C'est le *"Chich-zdli"*, cette plante merveilleuse découverte en Algérie par l'Abbé BLANC, curé de Béni-Méred, qui sert à préparer le BRONCHOCURE. Ce sirop est si actif qu'il guérit la toux même dans les cas de bronchite chronique dont aucun traitement n'avait pu triompher.

C'est le remède idéal de la famille, il peut être donné aux enfants comme aux vieillards.

L'Abbé BLANC a voulu que son sirop fût **le moins cher,** c'est pourquoi le grand flacon de 350 centimètres cubes de BRONCHOCURE *(plus d'un tiers de litre)* n'est vendu que 14 frs dans toutes les pharm^ies^. L'action veloutée du BRONCHOCURE sur la gorge soulage instantanément.

BRONCHOCURE
LE SIROP QUI GUÉRIT LA TOUX

9080

T.S.F.

PRENEZ L'ÉCOUTE A...

11 h. 45 : Paris P.T.T. : Mus. de la Garde.
13 h. : Luxembourg : œuvres de Franz Lehar.
15 h. 15 : Tour Eiffel : La Vieille.
20 . Bruxelles Français . Concert Bach et Mozart.
20 h. 30 : Strasbourg : « Wertner », avec l'Opéra Comique.
20 h 30 : Paris P.T.T. : Le bon Roi Dagobert.
21 h . Poste Parisien : Tirage de la Loterie Nationale.

RADIO P.T.T NORD à LILLE (247 m. 3) — **Mardi 11 janvier.** — 6 h 30 : Variétés. — 6 h. 50 : inf. — 7 h. : Variétés. — 7 h 30 : inf. — 7 h. 50 : Variétés. — 8 h. 15 : inf. — 8 h 45 : silence. — 11 h 45 : silence. — 11 h. 45 : disq. ; 1/4 d heure avec Jean Lumière. — 12 h. : Variétés. — 12 h. 15 : Conc donné par l'Orchestre de la Station : La Fille du Tambour Major, ouv. ; Romance sans paroles . Fantaisie sur « Samson et Dalila », opéra . Mélodie ; Contes d'Avril, 1re suite (Romance, Sérénade Illyrienne, Marche Nuptiale) . Suite romantique ; Poème d'Amour ; Le Rajah de Mysore, ouv — 13 h 15 : inf — 13 h. 30 : disq . select d'opéras Cours de la Bourse de Lille. — 14 h : conc. — 14 h 45 : Radio éducative. — 15 h 15 : conc. — 15 h. 45 . conc. de mus. de chambre — 16 h 45 : 1/4 d'heure de chant. — 17 h : diff du cours public de M Deffontaines : Etude de l'habitation rurale, ses dispositifs, les dispositifs pour le culte. — 17 h. 30 : La Voix de notre Université : « La réforme du Code pénal », par M. Gand, prof. aux Facultés Catholiques — 18 h : Causerie juridique par Me Philippe Kah. — 18 h 7 . disq : conc instrumental. — 18 h. 30 : Radio Journal — 19 h. : 1/2 heure avec Mlle Jeanne Louail — 19 h 30 : Radio Journal. — 20 h. 30 : disq. — 21 h. : diff depuis la Salle Pleyel à Paris du Tirage de la Loterie Nationale. — 22 h. 15 disq : quelques fox enreg par Jack Payne — 23 h 40 : informations

RADIO PARIS (1.648 m. 2). — 6 h. 30 . disq — 6 h. 40 : inf. — 6 h 50 : Culture physique. — 7 h. 30 : mus. de genre — 8 h. 30 : valses viennoises. — 9 h. : danses nationales. — 10 h. 30 : mus. roumaine. — 10 h. 45 : Lecture. — 11 h. : conc. — 11 h. 15 : conc. — 12 h. : Caus. israélite. — 12 h. 20 : conc. — 13 h. : ing — 13 h. 30 : mélodies de Liszt. — 13 h. 45 : conc. — 14 h. 5 : Causerie. — 14 h. 25 : Chron. du Palais. — 14 h. 45 : mélodies. — 15 h. : piano. — 15 h. 15 : Les Livres. — 15 h. 30 : Causerie. — 16 h. : mélod. — 16 h. 15 : conc. — 16 h. 30 : Cours d'anglais. — 17 h. : conc. — 18 h. 30 : Conférence des A.C. — 18 h. 45 : Livres. — 19 h. 30 : Causeries. — 20 h. 15 : « La Puissance », 3 actes. — 21 h. 30 : inf et sport. — 22 h. 15 : mus. de chambre — 22 h. 45 : informations.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 6 h. 30 : inf. — 6 h. 40 . conc. — 8 h. 15 : conc. — 8 h. 30 : Droit commercial. — 11 h 45 . Conc de la Garde. — 12 h. 45 : inf. — 13 h. : Andalousie. — 13 h. 15 : Variétés. — 13 h. 30 : Suite (Saint-Saëns). — 13 h. 45 : Tourisme. — 14 h. : Causerie. — 14 h. 30 : « Le prof' d'anglais ». — 16 h. : mélod. de Rhené-Bâton. — 16 h. 15 : Lecture. — 16 h. 30 : Cours de chant choral. — 17 h. : orch. de mus. légère. — 17 h. 45 : La vie musicale. — 18 h. : Caus. — 18 h. 30 : mélodies. — 18 h. 45 : piano — 19 h. : Radio Journal. — 20 h. : intermède. — 20 h. 30 . Le bon Roi Dagobert, opéra comiq. — 22 h. 30 : inf. — 22 h. 45 : Si j'étais Roi ; Le Mariage secret

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h 10 . disq. — 7 h. 30 : Revue Presse. — 12 h 5 . concert. — 13 h. 17 : Fantaisies. — 13 h. 30 : conc. — 17 h. 5 : Rhapsodies de Liszt. — 18 h. 10 : Caus protestante — 18 h. 20 : Sérénade nocturne. — 19 h. 45 . Ens. roumain. — 20 h. 10 : chansons de Fragson. — 21 h. : Loterie Nationale (12e tranche).

RADIO TOULOUSE (312 m. 8). — 12 h. 30 : bal champêtre. — 12 h. 45 : conc. — 13 h. 15 : Fantaisie. — 13 h. 45 : opérettes. — 18 h. : tangos et chansons. — 18 h. 40 : orch. — 19 h : conc. — 19 h. 22 : comédies music. — 19 h. 40 : conc. — 20 h. 30 : sketch. — 21 h. 15 : accordéon. — 22 h. 15 : conc. anglais. — 23 h. 15 : Katinka. — 23 h. 35 : Caveau

RADIO STRASBOURG (349 m. 2). — 7 h. 30 . disq. — 11 h. 15 : disq. — 11 h. 45 : orch. Grieg, Lalo, Guiraud, Delibes. — 17 h. 15 : orch. mus. légère — 19 h. 30 . conc. — 20 h. 30 : Opéra Com.

RADIO NORMANDIE (269 m. 5). — 6 h. 45 : mus. militaire. — 7 h. : chansonnettes. — 7 h. 15 : inf. — 7 h. 45 : gymn. — 8 h. : disq. — 9 h. 30 : conc. — 10 h. 45 : Accordéon. — 11 h. 30 : chansonnettes. — 12 h. : conc. des Auditeurs. — 12 h. 45 : inf. — 15 h. 45 : conc — 16 h. 30 : Le coin des Enfants. — 18 h. 45 : inf. — 19 h. : inf. — 21 h. : conc des auditeurs. — 23 h. : Café-conc. — 23 h. 45 : inf. — 0 h. 30 : danse.

RADIO LUXEMBOURG (1.293 m.). — 7 h : inf. — 8 h. : conc. anglais. — 10 h. 30 : disq. — 11 h. 15 : orch. viennois — 11 h 45 : Chœur des Cosaques du Don. — 12 h. : orch. — 13 h. : opér. de Franz Lehar. — 14 h. 5 : mus. italienne. — 15 h. 30 : orch. — 17 h. 30 : quart d'heure des Dames et des Demoiselles. — 17 h. 45 : disq. — 18 h. 30 : conc. anglais. — 19 h. 45 : intermède. — 20 h. 15 : Roman policier. — 21 h. : Casino de Paris : Féerie de Paris, revue.

BRUXELLES (483 m. 9). — 12 h. : marches et valses. — 13 h. 10 : mélodies. — 17 h : chants de Noël. — 17 h. 15 : harpe — 18 h. 15 : sextuor. — 18 h. 30 : piano — 20 h. : orch. — 21 h. 15 : concert. — 22 h. 10 : disques.

BOURSE DE BRUXELLES DU 10 JANVIER 1938

VALEURS	C. préc	C. du J.	VALEURS	C. préc	C. du J	VALEURS	C. préc	C. du J
Comptant			**Comptant**			**Comptant**		
Rte belg. 3 %	84 75	84 75	Const. El. Cl.	615 ..	615 ..	Vieil. Mont.	2285 ..	2315 ..
5 % d. guerre	564 ..	... ..	Ougrée	1490 ..	1575 .	Electro belge	1910 ..	1890 ..
Lots Cong. 88	190 ..	... ..	Providence	13700 ..	14100 ..	Dhalbusch	300 ..	... ..
Banq. Nation	1710 ..	1700 ..	Sam.-Mos.	2700 ..	2830 ..	Silésie	83 ..	.. ..
Soc Gén. P.	4160 ..	4160 ..	Beeringen	795 ..	800 ..	Canada pac.	241 25	... ..
Ch. fer Cong	..	..	Kessales	5075 ..	5175 .	Tubize ord.	110 ..	110 ..
C.G. Lacs c.	495 ..	495 ..	Laura	3070 ..	3190 ..	Un. H. Kat.	3715 ..	3825 ..
Cockerill	1385 ..	1430 ..	Asturienne	170 ..	173 ..			

MALADIES
des Voies Urinaires

Une importante découverte médicale :
GONEPHAL

Tous les médecins des voies urinaires ont accueilli très favorablement le traitement interne réalisé sous forme des capsules GONEPHAL, à prendre par la bouche.

Gonephal est un désinfectant puissant, non toxique, des organes génito-urinaires, supprimant les injections souvent dangereuses. Efficace dans les cas aigus et dans les cas chroniques (troubles de la prostate, etc.), tant chez la femme que chez l'homme.

Envoi discret de la cure complète contre 62 fr. Laboratoire Sourcin (Serv 62), 31, rue La Boëtie, Paris (8e). Documentation gratuite et franco. *Gonephal* est en vente dans toutes les pharmacies.

9540

LE PARTI NAZI ALLEMAND NE RECONNAIT PAS L'INDÉPENDANCE DE L'AUTRICHE

Vienne, 10. — Selon « L'Echo », l'annuaire officiel du parti national-socialiste publié à Berlin, alléguant que l'Autriche entre dans la catégorie des pays allemands auxquels l'indépendance fut imposée, ne mentionne pas l'Autriche dans la liste des états étrangers. Ce journal proteste contre cette thèse qui est en contradiction avec l'accord austro-allemand de 1936, lequel reconnaît formellement l'indépendance de l'Autriche.

Quand on a mal au dos

A ceux qui souffrent de maux de reins, lumbago, courbatures fréquentes, nous conseillons l'usage du nouveau médicament Gandol. On a écrit de certains composants de ce nouveau remède « qu'ils étaient les seuls agents capables d'arrêter la surproduction de l'acide urique ». Gandol calme puissamment et, pour tous ceux qui ont l'heureuse volonté d'en faire un usage rationnel, il tient le sang en état de netteté et de santé et évite les douloureuses complications du rhumatisme et de l'arthritisme. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, jamais nuisible à l'estomac, vaut 13 Fr. 75. Ttes Phies

9435

LES CADRES SUPÉRIEURS DE LA MARINE SOVIÉTIQUE

Moscou, 10. — Le comité exécutif central a complété les cadres supérieurs du nouveau commissariat de la marine de guerre créé le 31 décembre 1936 qui a à sa tête le commissaire d'armée de 1re classe Pierre Alexandrovitch, ancien vice-commissaire à la défense et ancien chef de la direction politique de l'armée

Il a nommé aujourd'hui premier vice-commissaire à la marine le vice-amiral P. Ismirnov qui, depuis le milieu de 1936, commande la flotte de la Mer Noire et second vice-commissaire, le vice-amiral Isakov, qui commande depuis 1936 également la flotte de la Baltique.

On suppose que l'amiral Viktorov, vice-commissaire à la défense et chef des forces navales de l'U.R.S.S., conserve ces postes.

Après les excès gastronomiques de fin d'année

★

La vengeance du Foie : embarras gastriques et troubles digestifs

Toute médaille a son revers. Aux réjouissances gastronomiques de Noël et du Nouvel An succèdent presque toujours de fâcheuses réactions du foie surmené par l'excès de bonne chère.

★ Pour continuer à faire de bons repas, il faut discipliner et aider son foie.

Pendant les jours qui suivent ces excès de table, on se sent généralement mal à l'aise ; la bouche est pâteuse et amère, la langue chargée, l'estomac « chaviré », le ventre ballonné, et on se trouve tout pantois de découvrir, un beau matin, que le blanc des yeux n'est plus blanc, mais légèrement teinté de jaune. Un pincement douloureux sous les fausses côtes droites éveille l'attention sur le foie congestionné et augmenté de volume. Ajoutez à cela une constipation opiniâtre ou, au contraire, des débâcles diarrhéiques. Heureux encore s'il ne survient pas une jaunisse, avec décoloration des selles et urines acajou, ou une crise de coliques hépatiques. Car nombre de ceux qui, suivant l'expression populaire, « se tiennent bien à table » sont des hépatiques sans le savoir. Les festins de fin d'année, en provoquant un travail excessif du foie leur révèlent brutalement l'insuffisance de cet organe ou la présence dans leur vésicule biliaire de boue ou de calculs.

Cependant, comme dans la chanson, « la Nature tutélaire » veille sur nous. C'est à elle que nous aurons recours pour trouver le remède à opposer à ces accidents. L'expérience a prouvé, en effet, la supériorité incontestable de certains extraits végétaux (feuille d'artichaut, boldo, combretum, etc.) sur le calomel et les laxatifs employés naguère en pareil cas. Vous trouverez ces extraits en pharmacie, réunis dans une préparation que tous nos lecteurs connaissent bien, l'Hépascol François.

L'Hépascol François, surnommé à juste titre le « sauveur du foie », est le médicament de choix de tous les troubles hépatiques, passagers ou chroniques.

Il régularise la sécrétion biliaire indispensable à une bonne digestion et au fonctionnement normal de l'intestin. Il décongestionne le foie, le ramène à son volume normal et l'aide à accomplir ses différentes fonctions, en particulier la fonction antitoxique, si importante pour défendre l'organisme contre toutes les menaces d'intoxication.

Cette action régulatrice de l'Hépascol François est rapide. Elle se manifeste en général dès les premiers jours de la cure. Les migraines, nausées, vertiges, vomissements s'arrêtent. Le malade retrouve l'appétit et digère bien. La diarrhée ou la constipation font place à des selles moulées, faciles, de coloration normale. Le teint s'éclaircit et le blanc de l'œil perd sa nuance jaunâtre. Les urines, qui avaient pris une teinte acajou, s'éclaircissent et deviennent plus abondantes, opérant ainsi un drainage salutaire des reins.

Les innombrables témoignages émanant des malades eux-mêmes sont la preuve irréfutable de l'efficacité de l'Hépascol François. Prenons-en deux au hasard :

« Gros buveur — écrit Mr P..., à St-V.. — j'étais sujet, à chaque écart, à des crises épouvantables. Nerveux, sans appétit ni sommeil, le côté droit douloureux, le teint jaune, l'intestin dérangé, j'étais incommodé pendant des semaines. On avait fini par m'interdire le vin, même coupé d'eau. Depuis que je prends de l'Hépascol François, je suis tout changé. Plus de douleurs au côté droit, plus de vomissements. Je mange et dors bien. Et, le plus fort, j'ai fait un banquet ces jours-ci et je n'ai pas été malade. » (Lettre F 121.)

« L'Hépascol François m'a délivrée en quelques jours de mes nausées et vomissements. Mon ventre n'est plus ballonné ; mon teint est plus clair ; mon état général bien meilleur. » Mme G..., à Nice. *(Lettre F 111.)*

Il suffit de prendre l'Hépascol François à la dose de 20 à 30 gouttes dans le premier verre de boisson, aux deux principaux repas, pendant 10 à 15 jours. Cette simple cure procure toujours les meilleurs résultats.

SAINT-COME.

9381

DES MEETINGS DE LA FÉDÉRATION DE L'ALIMENTATION ET DES HOTELS ET CAFÉS

La fédération des travailleurs de l'alimentation et des hôtels, cafés, restaurants, a décidé d'organiser, 24 meetings dans les grandes villes de France pour :

Le renouvellement des conventions collectives ; le droit au travail, le droit syndical ; le contrôle de l'embauchage et du débauchage ; la suppression des bureaux de placement.

Ces meetings qui intéresseront 220 syndicats de l'alimentation et des hôtels, cafés, restaurants, seront assurés par les secrétaires fédéraux avec le concours des secrétaires des Unions départementales et les militants des organisations syndicales.

Pour notre région, les villes suivantes ont été retenues : **Amiens,** le 19 janvier, avec MM. Lucot, Lenglet, Barbet ; **Lille,** le 20 janvier, avec MM. Lucot, Porrège, Guilloton.

TAXE SUR LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Voici les quelques modifications apportées dans le droit de timbre en matière de contributions indirectes, pour tout ce qui concerne le chiffre d'affaires (Loi du 12 juillet 1937) : de 0 à 10 fr., néant ; de 10 fr. 01 à 100 fr., 0 fr. 50 ; de 100 fr. 01 à 1.000 fr., 1 fr. ; de 1.000 fr. 01 à 10.000 francs, 2 fr. ; de 10.000 fr. 01 à 50.000 fr., 4 fr. ; 50.000 fr. 01 et plus, 2 fr. en plus par 50.000 francs.

Pour tous les autres droits de régie, contributions indirectes, pour le droit de timbre qui était de 0.50, est passé à 1 fr. (Loi des finances de 1938, art. 24). Aucun droit de timbre par chèque bancaire ou virement postal.

Les redevables s'acquittant par chèques bancaires n'ont pas à payer de droit de timbre, mais le chèque doit être timbré à 0.75.

Tout redevable peut s'acquitter par versement au C.C. Postal du Receveur intéressé ; soit au moyen d'un virement postal : Taxe de 0.30, quelle que soit la somme envoyée, par de droit de timbre de quittance ou de régie ; soit au moyen du chèque postal (formule rouge No 1418 B, dont les taxes sont de 0.75 jusqu'à 100 francs ; 1 fr. de 100.01 à 5.000 fr. et de 2 fr. de 5.000 fr. 01 et au-dessus.

BOURSE DE LILLE DU 10 JANVIER 1938

VALEURS	C. préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	465 ..	... ..
— Part.	365 ..	... ..
Aniche	765 ..	740 ..
Anzin	366 ..	372 ..
Béthune	4580 ..	4610 ..
— 10e	461 ..	461 ..
Blanzy	502 ..	513 ..
Bruay	1564 ..	1542 ..
— 10e	156 ..	166 ..
Carvin	436 ..	435 ..
Clarence	130 ..	133 ..
Com. Fourch	339 ..	334 ..
Courrières	215 50	214 ..
Crespin	35 ..	40 ..
Dourges	582 ..	585 ..
Escarpelle	1675 ..	1670 ..
Lens	273 ..	270 ..
Liévin	156 50	159 ..
— C. 80 ac	4700 ..	4745 ..
Ligny-l-Aire	40 ..	... ..
Marles 70e	364 ..	371 ..
Nord d'Alais	217 ..	218 ..
Ostricourt	788 ..	782 ..
Thivencelles	140 ..	147 ..
Vicoigne	411 ..	408 ..
PÉTROLES		
Lille-Bonn.	230 ..	... ..
— prior.	360 ..	... ..
Raf. Pet. N.	75 ..	.. ..

VALEURS	C. préc	C. du J
MÉTALLURGIE		
Ac. Longwy.	314 ..	314 ..
Ac. Nord	257 ..	259 50
Sam. et Mse.	290 ..	293 ..
Etabl. Arbel.	427 ..	428 ..
Chant Fr.	128 ..	128 ..
At. C. N. Fr.	322 ..	322 ..
B. St-Vaast.	187 ..	184 ..
Constr. Méc.	134 ..	... ..
Delat-Frouai	110 ..	102 ..
Den Anzin.	1255 ..	1250 ..
Escaut-Cap.	425 ..	... ..
Fives-Lille	493 ..	484 ..
Mat et Hom.	337 ..	337 ..
Nord et Est	655 ..	662 ..
Mat. Fr.-Bel.	1505 ..	1515 ..
Jeumont	352 ..	352 ..
— Part.	675 ..	670 ..
Louv. et Rec	272 ..	260 ..
Peugeot	460 ..	... ..
St-Am (F-L)	2775 ..	... ..
Sen. Maub.	610 ..	597 ..
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab. Agache	626 ..	619 ..
Cot. St-Quen	79 ..	.. ..
Czentochovi	1550 ..	.... ..
Fil. Filts Fr.	556 ..	... ..
Industr. Tex	870 ..	875 ..
— jouiss.	555 ..	580 ..
Le Blan	325 ..	315 ..
Lyon soie ar	180 ..	180 ..
Sains Frères	105 ..	... ..
Tiberghien	173 ..	171 ..

VALEURS	C. préc	C. du J.
VALEURS DIVERSES		
Créd. N. ex-c	280 ..	280 ..
Un. d. Mine.	160 ..	... ..
Elect. L.-R.-	128 ..	... ..
Art. F et L.	178 ..	172 ..
Béthunoise	182 ..	179 ..
El. et G. Nd.	337 ..	331 ..
El. Nd-Ouest	570 ..	564 ..
En. El. N. F.	280 ..	280 ..
Hersin-Coup	245 ..	... ..
Cim. Boulon	104 ..	... ..
O. C. H. d. N.	186 ..	183 ..
C. Franç (n.	1340 ..	1310 ..
Mat. C. Lots.	161 ..	161 ..
Poliet Chaus	428 ..	... ..
Engr. Auby.	164 50	165 ..
Gl. Verr. sp.	2990 ..	3095 ..
Kali Ste-Th.	1135 ..	1142 ..
Kuhlmann	611 ..	618 ..
St-Gobain	1920 ..	1950 ..
C. Libercourt	164 ..	164 ..
Gl. An. Anc.	84 ..	... ..
Asturienne.	166 ..	173 ..
Mokt et Had	4350 ..	... ..
Tekkah	983 ..	1000 ..
Zincs Silésie	101 ..	105 ..
Béth. d'Alum	350 ..	350 ..
Bras. C.N.F.	208 50	... ..
Motte-Cord	620 ..	... ..
Falc. St-Am.	500 ..	... ..
Peyrissac	176 ..	... ..

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %. 442 ; 1926 7 % (janvier-juillet), 502 ; 1926 7 % (mars-septembre), 492 ; 1927 7 %. 500 ; 1931 4 % (remb. à 1.000), 690. 1931 4 % (bon 2.000), 1575 ; 1931 4 % (bon 500), 408 ; 1934 5.50 %. 770 ; 1935 5 % (remb. à 1.000), 870. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %. 498 ; 1927 7 %. 495 ; 1929 5 %. 825. — *Roubaix* 1931 4.50 %. 642. — Crédit National 1919 5 %. 480 ; 1920 5 %. 463 ; 1922 6 %. 493 ; 1923 6 % (février-août), 496 ; 1923 6 % (avril-octobre), 492 ; 1924 6 %. 495 ; 1934 5 %. 885. — Denain et Anzin 1927 6 %. 850. — Eglises Dévastées (Group. de Reconst.) 1928 6 %. 432 ; 1928 5 %. 835 ; 1931 4 %. 700. — Grosse Métallurgie 1931 4 %. 700. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 6 %. 438 ; janvier 1931 4 %. 700 ; mars 1931 4 %. 715 ; juin 1931 4 %. 705 ; août 1931 4 %. 700. — Liévin 1926 7 %. 477. — Energie Electrique du Nord de la France 4.50 %. 360 ; 1931 4.50 %. 615. — Interbrabant 4.50 %. 992. — Cocard (Etabl.) 6 %. 790. — Denain et Anzin 1932 5.50 %. 815. — Escaut (Métallurgique de l') 5 %. 900. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1908 4 %. 490 ; 1930 4.50 %. 633. — Senelle-Maubeuge 1930 4.50 %. 625 ; 1931 4.50 %. 1350. — Cotonnière de Saint-Quentin 6 %. 500 — Lemaire-Destombes 6 %. 805. — Baignol et Farjon 1928 6 %. 370. — Chicorées Supérieures (Société Industrielle) 5 %. 875. — Produits Chimiques du Marly 4.25 %. 992. — Soumont (Mines de) 5 %. 625. — Beeringen 5 %. 750. — Bruay 1932 5.50 %. 781. — Limbourg-Meuse 4.50 %. 785.

COUPONS ANNONCES

13 Janvier. — Royal-Ducth (action ordinaire. No 70. Coupon brut, 60 florins. — Royal-Ducth (dixième). No 78. Coupon brut, 6 florins.

15 Janvier. — Sarre et Moselle (acompte). Coupon brut, 15 ; coupon net à payer : nominatif 15 %. 12.75.

17 Janvier. — Citroën (part bénéficiaire 1er rang). No 1. Coupon brut, 1.79 ; coupon net à payer : nominatif 15 %. 1.79 ; porteur, 1.56.

20 Janvier. — Danjou Léon. No 11. Coupon net à payer : nominatif 15 %. 42.50 ; porteur, 30.08.

21 Janvier. — Citroën (action B). No 1. Coupon brut, 16.62 ; coupon net à payer : nominatif 15 %. 14.12 ; porteur, néant. — Citroën André (action de priorité N). No 1. Coupon brut, 39.58 ; coupon net à payer : nominatif 15 %. 33.64 ; porteur, 27.04.

BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER 1938

VALEURS	C. préc	C. du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	70 05	69 60
3 % amort.	72 20	72 ..
3 1/2 % amor	.. ..	.. ..
4 % 1917	67 70	67 65
4 % 1918	66 50	66 20
5 % 1920	94 70	94 45
4 % 1925	106 10	106 20
4 ½ % 1932 A	75 80	75 45
4 ½ % 1932 B	74 40	74 25
O. Tr. 4 ½ 33.	789 ..	788 ..
O. Tr 5 % 35	809 ..	812 ..
Ch. F. Et. 4 %	319 ..	319 ..
— 5 %	330 ..	333 ..
P.T.T. 5 % 28	440 ..	435 ..
— 4 ½ % 29	385 ..	382 ..
Ob. Tr. 3 ½	131 95	131 50
Ob. Tr. 4 %	101 60	101 ..
Bons du Tr.		
4 ½ % 1933	928 50	930 ..
Cais.aut. 4 ½	748 ..	744 ..
Crédit Nat.		
5 % 1919	476 ..	473 ..
5 % 1920	460 ..	463 ..
Juillet 1922	501 ..	... ..
Janvier 1923	499 ..	500 ..
Juin 1923	490 ..	492 ..
Janvier 1924	496 ..	489 ..
5 % 1932	520 ..	524 ..
4 ½ % 1932	886 ..	... ..
5 % 1934	887 ..	885 ..
Dép. N. 6 % 2	437 ..	435 50
Banq. de Fr.	6100 ..	6160 ..
Soc. Génér.	681 ..	681 ..
Ch. F. Est.	590 ..	585 ..
— Lyon.	780 ..	780 ..
— Midi.	606 ..	600 ..
— Nord.	785 ..	782 ..
— Orlé.	735 ..	739 ..
Métropolit.	885 ..	890 ..
Elect. Paris.	580 ..	592 ..
El. G. du N.	344 ..	331 ..
En. El N. F.	279 ..	270 ..
Thom Houst	135 ..	132 ..
Nord-Est	660 ..	660 ..
Schneider	1020 ..	1028 ..
Tréfil. Havre	794 ..	800 ..
Béthune 10e	462 ..	465 ..
— act.	4620 ..	4580 ..
Courrières	211 ..	212 ..

VALEURS	C. préc	C. du J
PARQUET COMPTANT		
Lens	271 ..	271 ..
Marles	371 ..	370 ..
Vicoigne	412 ..	410 ..
Boléo	124 ..	137 ..
Kali Ste-T.	1147 ..	1142 ..
Kuhlmann	610 ..	610 ..
Peugeot	463 ..	461 ..
Poliet-Chaux	436 ..	447 ..
Egypte unif.	3040 ..	3016 ..
Japon 1907	1405 ..	1400 ..
Russe consol	8 75	9 25
Royal Dutch	61450 ..	61900 ..
Sucr. Egypte	782 ..	778 ..
El L.-R.-T.	120 ..	126 ..
Cot. St-Quen	58 ..	60 ..
Le Blan et Cie	312 ..	319 ..
Saint-Frères	105 ..	99 ..
Ac. Longwy	310 ..	315 ..
Ac. du Nord	253 ..	256 ..
Ac. Paris-Ou	748 ..	755 ..
A. Sam.-Mse	278 ..	281 ..
Arbel	434 ..	427 ..
Chant Franç	128 ..	128 ..
Cons.N.d.Fr.	317 ..	313 ..
Constr. Méc.	131 ..	131 ..
Fives-Lille	490 ..	480 ..
Jeumont act	351 ..	350 ..
F.B.M.C.F.	1486 ..	1485 ..
Den.-Anzin	1226 ..	1240 ..
Louvroil	270 ..	256 ..
Sen. Maub.	624 ..	591 ..
Aniche	755 ..	749 ..
Anzin	365 ..	363 ..
Blangy	515 ..	515 ..
Carvin	440 ..	440 ..
Dourges	574 ..	575 ..
Ligny-l-Aire	37 ..	... ..
Ostricourt	781 ..	770 ..
Lille-Bonn.p	368 ..	364 ..
— c.	226 ..	230 ..
Verr. Aniche	755 ..	... ..
Cim. Franç.	1349 ..	1310 ..
Cim. Boulon	104 ..	104 ..
C. O. Ste-B.	2902 ..	2760 ..
Bokanowski	95 ..	91 ..
Mars de cr.	474 ..	473 ..
Zincs Silésie	81 ..	85 ..
Astur. Mines	172 ..	172 ..
St-Raphaël	5690 ..	5500 ..

VALEURS	C. préc	C. du J
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1535 ..	1530 ..
Clarence	127 ..	... ..
Liévin cp 30.	4700 ..	4625 ..
La Lucette	239 ..	235 ..
Tubize	118 ..	113 ..
PARQUET TERME		
Banq de Fr.	6100 ..	6175 ..
Banq Paris	1068 ..	1064 ..
Un. Paris	410 ..	403 ..
Compt. Nat.	657 ..	652 ..
Crédit Fonc.	2260 ..	2235 ..
Crédit Lyon.	1363 ..	1365 ..
Pennaroya	340 ..	340 ..
Gafsa	746 ..	754 ..
St-Gobain	1935 ..	1915 ..
Citroën	442 ..	440 ..
Say	602 ..	605 ..
Fonc. Egypte	5045 ..	5070 ..
Wag.-Lits	86 50	86 50
Central Mine	3818 ..	3860 ..
Montecatini	193 ..	192 ..
Rio-Tinto	2909 ..	2932 ..
Norv. Azot.	1456 ..	1461 ..
BANQUE TERME		
Albi	490 ..	483 ..
Astra Rom.	123 50	117 ..
Bruay 10e	153 50	156 ..
Caoutchoucs	288 50	288 ..
Chartered	246 ..	251 50
Concordia	71 75	63 ..
De Beers ord	1918 ..	1968 ..
Goldsfields	598 ..	608 ..
Huil. de Pét.	290 ..	285 ..
Jagersfont.	270 ..	769 ..
Liévin Act.	158 ..	155 50
Malacca ord.	192 50	192 ..
Mexic Eagle	91 ..	91 ..
Gr. Lacs Afr	740 ..	740 ..
Randmines	1270 ..	[illegible]
Shell Transp	743 ..	747 ..
Silva Plana	112 50	113 ..
Tanganyka	82 50	83 ..
Tharsis	308 ..	309 50
Vieill. Mont.	2295 ..	2310 ..

OBLIGATIONS. — **Ville de Paris** : 1871, 373 ; 1875, 445 ; 1876, 437.50 ; 1892, 203 ; 1894-1896, 200 ; 1898, 242 ; 1899, 217 ; 1904, 230 ; 1910 2 3/4, 197 ; 1910 3 %, 198 ; 1912, 236.50 ; 1928 5 %. 680 ; 1929 4 1/2, 645 ; 1930 4 %, 645. — A lots : 1930 4 %. 620 ; 1931 4 %. 600. — Fortif. : 4 %. 573 ; 1932 4 1/2, 650 ; 1934 5 1/2 %. 795 ; 1934 5 %. 655 ; 1936 5 %. 769.

Foncières. — 1879, 605 ; 1883, 213 ; 1885, 251 ; 1/5, 57.75 ; 1895, 279 ; 1903, 762 ; 1909, 137 ; 1913 3 1/2 %. 275 ; 1913 4 %. 950 ; 1930 4 1/2 %. 605.

Communales. — 1879, 617 ; 1880, 510 ; 1891, 242 ; 1892, 285 ; 1899, 255 ; 1906, 260 ; 1912, 134 ; 1926, 545 ; 1927, 483 ; 1929, 722 ; 1930 4 %. 597 ; 1931 4 %, 619 ; 1931-32, 611 ; 1932, 643 ; 1933 5 %. 687 ; 1934, 824.

Panama. — Oblig. : 126.

CHANGES. — Londres, 147.48 ; New-York, 29.485 ; Belgique, 500.625 ; Hollande, 1642.25 ; Italie, 155.10 ; Suisse, 682.75.

Imp du Reveil du Nord
186, rue de Paris, Lille.

Le Gérant : Emile GEST

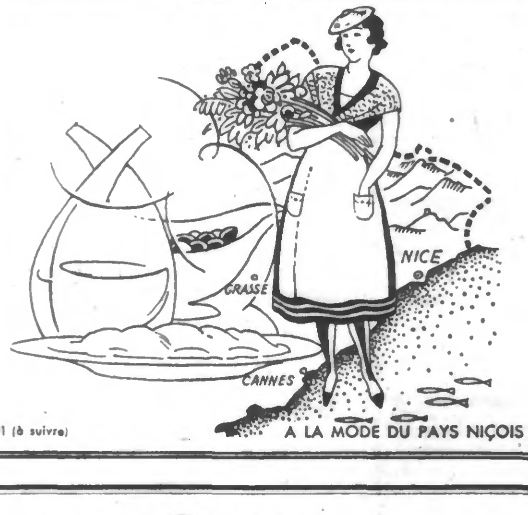

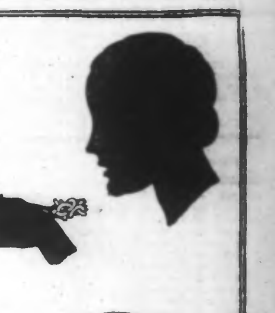

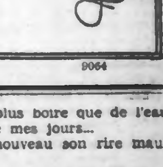

le macaroni
RIVOIRE & CARRET
se mange délicieusement

ANCHOÏADE

Renouvelez l'anchoïade ! La prescription magistrale comporte des tranches de pain de ménage tartinées de filets d'anchois broyés à l'huile, aiguisées de vinaigre, enrichies de rondelles d'œufs durs, de tomates, d'une pointe d'ail finement haché, posées dans un plat et passées quelques instants au four. En remplaçant le pain par du macaroni RIVOIRE & CARRET préalablement poché, l'ensemble est moins vulgaire et bien plus savoureux.

N'hésitez pas à parfumer l'anchoïade d'un peu d'ail. L'ail incline au sommeil bienfaisant. Il prend même soin de nos siestes, car il écarte du visage, par son haleine riche en souvenirs, les mouches importunes.

Paul Reboux

No 11 (à suivre)

A LA MODE DU PAYS NIÇOIS

SALON PUBLICITAIRE, 29, BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS, OÙ LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS EST RÉSERVÉ

9064

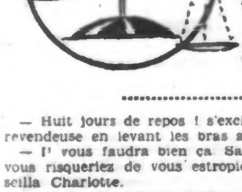

Calvaire de Gueux

par Jacque Brienne

57

— Huit jours de repos ! s'exclama la revendeuse en levant les bras au ciel

— Il vous faudra bien ça. Sans quoi vous risqueriez de vous estropier, conseilla Charlotte.

— Mais, ma pauvre petite, larmoya Dorothée, croyez-vous donc que j'aie les moyens de rester huit jours comme ça à ne rien faire ? Et mes livraisons ?

Charlotte baissa le nez sur le chapeau qu'elle venait de prendre et qu'elle allait arranger.

La revendeuse l'observait du coin de l'œil, et son embarras ne lui échappa pas.

Même, la jeune fille releva la tête et ouvrit la bouche comme pour parler. Mais elle réfléchit sans doute, car elle ne prononça pas une parole.

— Petite peste, va ! songeait la mégère. Elle ne m'offrira pas de faire mes livraisons... Ah ! ils lui ont bien monté la tête à côté !

Heureusement, je suis plus forte qu'eux et j'ai mon idée !

Cependant, maîtrisant sa rage, elle reprit d'une voix geignarde :

— C'est bien ma chance.. Y a des moments où ça m'aurait été égal... Mes clientes peuvent attendre généralement. Mais justement, cette fois, j'ai une commande à livrer demain... et une nouvelle pratique encore ! Y a pas, faut qu'elle ait son chapeau celle-là ; c'est pour une fête officielle.

— Une fête officielle ? questionna Charlotte surprise.

— Oui. Oh ! c'est une femme très bien, celle-là ; son mari est fonctionnaire.

— Fonctionnaire ! s'exclama Charlotte.

La pauvre enfant réfléchit une seconde

Loin de soupçonner le piège ignoble qui lui était tendu, elle songeait avec candeur que Mme Catherine elle-même serait la première à approuver la proposition qu'elle allait faire, puisqu'il s'agissait d'une femme honnête.

— Ecoutez, fit-elle, du moment que c'est chez une personne convenable, j'irai vous faire votre course

— Ça, c'est gentil, ma mignonne ! s'écria la revendeuse rayonnante.

Tout heureuse de pouvoir rendre service à celle qu'elle considérait comme une excellente femme, l'ouvrière se mit à travailler avec ardeur.

Tandis qu'elle tirait l'aiguille, Mme Dorothée semblait dormir dans son fauteuil.

En réalité, elle se taisait pour que sa voix ne trahît pas la joie immense qu'elle ressentait.

— Va, va, songeait-elle en épiant la chaste enfant entre ses cils mi-clos. Tu as beau faire ta mijaurée, je savais bien que je finirais par venir à bout de toi.. Ah ! ah ! mam'zelle la Vertu, il faudra déchanter demain soir !...

Pauvre et infortunée Charlotte !..

Il eût fallu un miracle pour la sauver de l'infâme guet-apens imaginé par l'ignoble mégère...

Pour triompher de la vertu de la malheureuse jeune fille, elle s'était assuré la complicité d'une misérable comme elle.

La blonde Irma était une de ces créatures qui ont peu à peu roulé dans la suprême abjection et qui font cyniquement métier de pourvoir aux vices de certains déséquilibrés qui, pour satisfaire les pires fantaisies, sont prêts à dépenser l'or à pleines mains.

La revendeuse s'était rendue chez elle la veille.

Justement elle était tombée à merveille. La blonde Irma traversait une passe pénible.

L'appât de quelques billets de banque la galvanisa.

Le pacte immonde fut bientôt conclu.

— Soyez tranquille, madame Dorothée, fit la misérable, je me charge de vous aider beaucoup plus que vous ne le supposez...

— Ce n'est pas de refus, car je ne sais pas trop comment on pourra décider la petite à sauter le pas...

— Laissez donc, il n'y a que le premier qui coûte...

— Faut-il encore le lui faire faire..

La complice de la revendeuse se mit à rire d'un rire méchant.

— J'ai mon idée, fit-elle.

— Quelle idée ?

— Voilà. Vous m'enverrez cette petite sotte..

— Oh oui, petite sotte, vous pouvez le dire, madame Irma !...

— Donc, vous me l'enverrez sous prétexte de me livrer un chapeau.

— Ce ne sera pas facile. Enfin, passons ; faudra que je la décide.

— J'essaierai le chapeau devant elle, je lui ferai faire une retouche et pour la remercier je lui offrirai un petit verre...

— Ah ! ouiche ! elle déteste les liqueurs... elle n'aime même pas le kummel...

— Un verre de porto, madame Dorothée, est-ce que ça se refuse ?...

Les yeux de Mme Dorothée brillèrent de convoitise...

— Surtout si c'est de celui que j'ai déjà goûté...

— Justement ! Eh bien, un bon verre de ce délicieux nectar, avec un ou deux petits gâteaux secs, ça paraîtra le plus anodin des goûters...

— Bien sûr, mais après ?

La blonde Irma eut un haussement d'épaules dédaigneux.

— Après, lança-t-elle. Mais c'est l'enfance de l'art ! J'ai là une formule épatante. J'en verse à l'avance une cuillerée à bouche au fond du verre.. C'est clair comme de l'eau, ça ne trouble pas le vin et c'est à peine si ça lui donne un arrière petit goût amer...

— Et comme effet, c'est sûr ? questionna la revendeuse.

— Madame Dorothée, fit l'autre en baissant la voix, c'est ce que je connais de plus merveilleux... Vous en avez pour vingt-quatre heures à dormir comme un ange... Et on pourrait vous tirer le canon à côté, ça ne vous réveillerait pas...

— C'est épatant ! s'exclama la maîtresse de M. Léon.

Pendant quelques secondes, les deux infâmes commères se regardèrent en ricanant.

Enfin, Mme Dorothée éclata d'un rire gras qui secoua sa gorge flasque

— C'est égal, fit-elle, je voudrais être là le lendemain au réveil, pour voir la tête que cette pimbêche fera !

Une joie mauvaise, la joie qu'éprouvent les brutes à maltraiter les faibles ou à briser la tige frêle des fleurs, éclatait dans les yeux de la maîtresse de M. Léon.

On devinait qu'elle considérait l'odieux guet-apens organisé par elle comme une revanche du vice sur la vertu

La blonde Irma, moins pervertie peut-être, se contenta de répondre avec un geste vague :

— Bah ! on commence par pleurer, on crie même un peu, et puis on se résigne..

— C'est que celle-là n'est pas commode. Le patron en sait quelque chose ! Chaque fois qu'il a voulu essayer, il a été repoussé avec perte et fracas...

Irma haussa les épaules

— Laissez-moi donc tranquille : ces mijaurées-là, quand une fois elles se sont décidées à jeter leur bonnet par dessus les moulins, il n'y a pas plus enragées !...

— C'est égal ! soupira Mme Dorothée, je crois que le vieux Benghasi fera bien de se garer... Si la petite ne lui griffe pas au moins le museau, je veux bien consentir à ne plus boire que de l'eau jusqu'à la fin de mes jours...

Irma eut de nouveau son rire mauvais.

— La petite pourra crier si elle en a envie, vous savez, ça ne me gêne pas... l'appartement est bien rembourré... Sans compter que les voisins sont d'une discrétion...

— Je crois bien ! ricana Mme Dorothée. Le banquier qui habite au-dessous et la belle madame qui habite au-dessus ne tiennent pas à se mêler des affaires des autres...

— Evidemment, ce ne sont pas eux qui iront jamais chercher la police...

— Ils auraient trop peur qu'on ne les laisse pas sortir du commissariat...

— Allons, je vois que toutes les précautions sont prises et que nous pouvons marcher. Je vous enverrai donc la petite un de ces jours.

— Quand vous voudrez. Mais avertissez-moi la veille.

— C'est entendu. Au revoir, madame Irma.

— A bientôt, madame Dorothée.

Et, contentes l'une de l'autre, les deux monstres en jupons se séparèrent.

La douleur que Georgina avait éprouvée en apprenant que son fiancé avait menti et qu'il avait bien été l'amant de Mme de Jorzac, s'endormait lentement.

Elle avait pardonné

(A suivre).